



Rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité

Rouen, Ville engagée pour l'accessibilité universelle



Sommaire

Présentation	page 3
Rouen et sa politique handicap	page 3
1^{ère} partie : Rouen et l'accessibilité	page 4
A - L'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) de la Ville	page 4
L'engagement de la Ville	page 4
B - Les ERP de type commerces, cabinets médicaux ... et l'accessibilité	page 5
Une Ville qui accompagne les projets d'accessibilité	page 6
C - Accessibilité de la voirie et des espaces publics ...	page 6
L'accessibilité de la voirie	page 6
Les signaux sonores aux feux de signalisation	page 7
Le stationnement et l'occupation de l'espace public	page 7
Les espaces verts	page 9
D - Des partenaires associés à l'accessibilité de la ville	page 9
Des transports en commun accessibles	page 9
Des logements accessibles	page 10
2^{ème} partie : Rouen une ville inclusive	page 11
A - Être citoyen dans la ville	page 11
Rendre l'Information accessible	page 11
Agir pour l'accueil des publics	page 11

B - L'accès à la culture, aux loisirs et aux manifestations publiques	page 12
Le conservatoire	page 12
Les bibliothèques	page 13
Les sites patrimoniaux	page 13
Le théâtre de l'Étincelle	page 14
Le Festival Curieux Printemps	page 14
Les manifestations publiques	page 14
L'Armada.....	page 15
Les partenariats avec les clubs sportifs	page 15
La vie associative	page 16
C - Accueillir tous les enfants	page 16
La petite enfance	page 16
L'école	page 17
Le centre de loisirs	page 18
Le Contrat Partenaires Jeunes (CPJ)	page 18
D - La ville et son personnel	page 19
Des recrutements en faveur de personnes en situation de handicap	page 19
Collaboration avec des Établissements de Services d'Aide par le Travail (ESAT) et des Entreprises Adaptées (EA) ..	page 20
Du personnel formé	page 20
Conclusion	page 21

Présentation

La Ville de Rouen compte 112 596 habitants et accueille chaque année 2 millions de touristes.

La Ville fait partie de la Métropole Rouen-Normandie qui regroupe 71 villes.

Rouen et sa politique handicap :

La Ville de Rouen a créé La **Commission Communale Pour l'Accessibilité (CCPA)**.

Grâce à la CCPA et les associations qui y participent, la Ville fait avancer ses projets concernant le handicap et l'accessibilité pour tous.

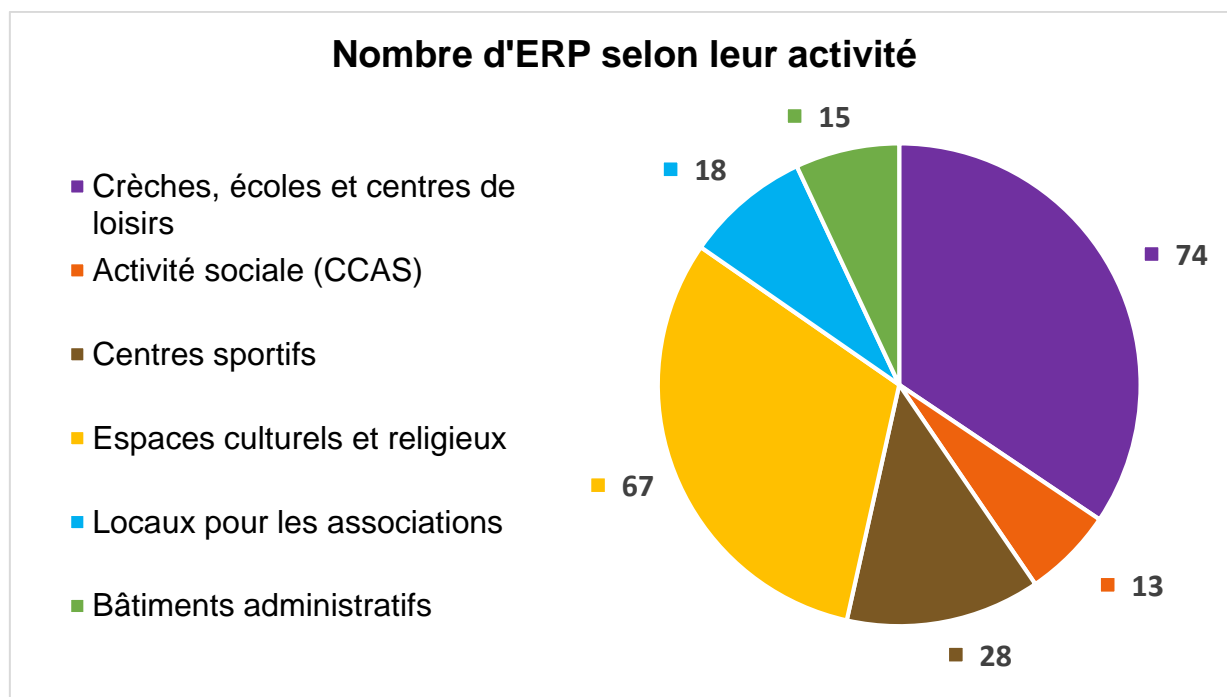
Quelques missions de la CCPA :

- Faire une liste de tous les lieux et transports accessibles au public ou en cours de travaux pour devenir accessibles
- Écrire chaque année le rapport sur l'accessibilité de la ville.
Ce rapport est présenté au Conseil Municipal.
- Proposer des solutions pour améliorer l'accessibilité de la ville.
- Communiquer sur l'accessibilité des logements accessibles aux personnes handicapées.

La CCPA est composée d'élues en charge des personnes en situation de handicap, de 15 associations et d'agents experts sur les sujets discutés en réunion.

Elle se réunit plusieurs fois par an.

A - L'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) de la Ville de Rouen



L'engagement de la Ville

Tous les types de handicap sont pris en compte dans cette mise en accessibilité.

Pour la première période des travaux (de 2016 à 2018), les objectifs sont atteints.

Dans chaque quartier sont accessibles au moins :

- 1 crèche
- 1 groupe scolaire entièrement accessible pour qu'un enfant en situation de handicap moteur puisse y faire toute sa scolarité (de la maternelle au CM2)
- 1 gymnase
- 1 maison de quartier



Pour information :

Sur les 7 bibliothèques de la Ville, 5 sont accessibles.

Dans les **R**ésidences de **P**ersonnes **A**gées (RPA), des logements sont accessibles.

Autres exemples de mise en accessibilité pour cette première période :

- La piscine Guy Boissière (Ile Lacroix)
- Le cimetière de l'ouest
- L'Abbatiale St Ouen et l'église Ste Jeanne d'Arc
- La maison St Sever et la mairie annexe St Sever
- La Halle aux Toiles

La Ville de Rouen et la Métropole travaillent ensemble pour rendre accessible les abords des bâtiments (trottoirs, passages piétons, places de stationnement, routes ...).

Pour 2019, le budget de la Ville de Rouen pour l'accessibilité est de 1,6 millions d'euros.

B - Les ERP de type commerces, cabinets médicaux ... et l'accessibilité :

Quelques chiffres :

- environ 845 000 personnes font leurs achats à Rouen chaque année.
- Rouen compte 3 000 commerces.
- Rouen est la 8^{ème} ville la plus commerçante de France.

Une Ville qui accompagne les projets d'accessibilité :

En 2018, le service accessibilité de la Ville a :

- reçu 2 500 appels ou visites au service accessibilité handicap
- étudié 297 dossiers de mise en accessibilité pour lesquels il donne des conseils

Les Commissions d'Accessibilité donnent un avis sur les dossiers de mise en accessibilité des ERP.

Sur le site **Rouen.fr** dans la rubrique « ERP accessible », il existe un lien qui donne accès à une liste des commerçants et cabinets professions libérales (médecins, infirmières, avocats ...) qui ont fait des travaux d'accessibilité ou ont demandé une dérogation quand les travaux n'étaient pas possibles.

Des liens permettent d'avoir accès à de la documentation.

C - Accessibilité de la voirie et des espaces publics :

La voirie c'est l'ensemble des rues, des routes et des trottoirs.

Depuis le 1^{er} janvier 2015 les espaces publics routiers sont gérés par la Métropole Rouen Normandie.

L'accessibilité de la voirie

A Rouen, il y a :

- 210 km de routes
- 10 km de voies piétonnes

Les visites sur le terrain continuent et permettent aux associations de personnes handicapées d'expliquer aux agents de la Métropole quelles sont leurs difficultés.

Les agents peuvent alors expliquer à leur tour quelles sont les difficultés techniques qu'ils peuvent rencontrer.

Ce travail permet de trouver des solutions qui conviennent à tous.

Exemples de mise en accessibilité pour l'année 2018 - 2019 :


- Rue Louis Poterat
- Le carrefour des rues St Julien et Masséot Abaquesne
- Le carrefour des rues St Julien et Chanzy
- L'avenue Jacques Chastellain

En 2019, les quartiers des Musées, de la Cathédrale et du Vieux Marché seront rendus accessibles grâce au projet « Cœur de Métropole ».

Les signaux sonores aux feux de signalisation

Les feux de signalisation sont les feux tricolores ou feux de circulation.

Chaque fois qu'il y a des travaux réalisés aux carrefours, la Métropole installe des systèmes de signaux sonores aux feux pour aider les personnes handicapées visuelles à traverser.

Par exemple, la ligne  a été équipée de ces signaux sonores.

Ces signaux sonores sont utilisés grâce à des télécommandes. Les personnes handicapées visuelles qui souhaitent avoir une télécommande peuvent la demander à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Le plan des carrefours équipés de ces signaux sonores et leur liste sont disponibles sur le site internet rouen.fr

Le stationnement et l'occupation de l'espace public

La Ville de Rouen compte 570 places de stationnement pour les personnes handicapées qui ont la **Carte Mobilité Inclusion (CMI)** ou la carte européenne de stationnement.



Le stationnement est gratuit pour ces personnes pendant :

- 48h sur toutes les places **PMR**
- 12h sur toutes les autres places



PMR = **P**ersonne à **M**obilité **R**éduite

Depuis le 1^{er} janvier 2018, une personne qui a une CMI ou une carte européenne de stationnement valide peut stationner gratuitement sur une place payante pendant 12 heures.

Pour cela, elle doit signaler son stationnement grâce à une application téléphone gratuite.

La personne doit donner les informations suivantes :

- une pièce d'identité
- sa CMI ou carte européenne de stationnement valide
- son attestation MDPH
- 2 numéros de téléphone mobile (maximum)
- 2 numéros de plaque d'immatriculation (voiture personnelle + 1 autre au choix)

En cas de problème, vous pouvez écrire à info.voirie@rouenpark.com

Sur les places « 15 mn gratuites », les personnes qui ont la CMI devront payer leur stationnement si elles dépassent les 15 minutes.

Tout comme les autres automobilistes.



La Ville a mis en place une cellule de surveillance pour les véhicules mal garés qui empêchent le passage des piétons sur les trottoirs, bloquent des issues de secours ou des sorties de bâtiments.

La police municipale surveille particulièrement les points de circulation problématiques pour les personnes à mobilité réduite.

En cas de problème sur la voirie, vous pouvez appeler le :

02.35.07.94.80 (du lundi au samedi de 7h00 à 22h00)
ou le **17** (le dimanche uniquement)

Les espaces verts

En 2019, il y a eu plusieurs projets de mise en accessibilité des espaces verts de la Ville :


- les serres du Jardin des plantes
- un cheminement accessible dans le square Jules Ferry pour pouvoir accéder à la salle polyvalente du Mont Gargan
- des aménagements des berges rive gauche
- la création d'un jardin place de la Cathédrale

D - Des partenaires associés à l'accessibilité de la Ville

Des transports en commun accessibles

A Rouen, 247 stations Téo, métro et arrêts de bus (les plus fréquentés) sont rendus accessibles grâce à des :

- ascenseurs
- escalators
- largeurs de quais adaptées
- bandes podotactiles
- rampes d'accès
- ...

21 nouvelles stations ont été rendues accessibles en plus des stations de la nouvelle ligne 

Certains arrêts ne pourront pas l'être à cause d'une Impossibilité Technique Avérée (ITA).

Un service de **T**ransport des **P**ersonnes à **M**obilité **R**éduite (TPMR) est disponible pour les personnes qui ne peuvent pas prendre les autres transports.

Pour utiliser le service TPMR, il faut en faire la demande au service de la Métropole et avoir son accord.

Les personnes en situation de handicap peuvent recevoir un SMS ou un mail pour les prévenir en cas de problème d'accessibilité sur le réseau Astuce : ascenseur ou escalator en panne ...

Si une personne constate un problème d'accessibilité pour les transports en communs, elle peut écrire à la Métropole à :

www.metropole-rouen-normandie.fr/fiche-signalement-accessibilite-transports-commun

Des logements accessibles

La Ville de Rouen compte 14 bailleurs sociaux et 14 831 logements sociaux dont :

- 6 209 non accessibles
- 5 418 accessibles aux personnes avec des difficultés pour marcher
- 4 125 accessibles aux personnes en fauteuil roulant

Les handicaps visuel, auditif et mental sont également pris en compte dans l'accessibilité d'une partie des logements sociaux.

A - Être citoyen dans la Ville

A Rouen, 100% des bureaux de vote sont accessibles à tous les handicaps.

Les président(e)s des bureaux et le personnel de la Ville sont sensibilisés à l'accueil des électrices et des électeurs en situation de handicap.

Rendre l'Information accessible

Le Rouen Mag (magazine de la Ville) est transcrit en braille. Une cinquantaine d'exemplaires en braille sont livrés gratuitement. Cette version est également disponible à la bibliothèque Saint Sever.

Le site **rouen.fr** est accessible aux personnes handicapées. On peut y trouver des informations et un plan des toilettes accessibles en ville.

L'application **Ville de Rouen** pour téléphone portable est également accessible à tous, en particulier aux personnes déficientes visuelles.

Agir pour l'accueil des publics

- un grand nombre des personnels d'accueil ont été formés à l'accueil des personnes handicapées.
- une signalétique simplifiée et plus efficace est en cours d'installation dans les bâtiments de la Ville
- des boucles magnétiques sont en cours d'installation dans plusieurs guichets d'accueil pour les personnes malentendantes
- un(e) interprète en Langue des Signes Française (LSF) peut être appelé(e) en cas de besoin
- des écrivains publics peuvent aider des personnes à lire ou écrire un courrier en cas de besoin

- le rapport d'accessibilité transcrit en Facile à lire et à comprendre (FALC) est disponible sur le site **rouen.fr**
- mise en place du système **Twavox** pour aider les personnes handicapées auditives à mieux entendre
- un fauteuil de transport est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville pour les personnes qui en ont besoin



Twavox est une application d'assistance audio pour smartphones, tablettes et autres appareils mobiles.

i Pour information :

En 2015, le Conseil Municipal a voté une réduction de 10% de la taxe d'habitation pour les personnes handicapées.

B - L'accès à la culture, aux loisirs et aux manifestations publiques

La Ville est partenaire de différentes manifestations publiques qui sont organisées tout au long de l'année.

Elle souhaite rendre accessible à toutes et tous ces manifestations, mais aussi les loisirs et la culture.

C'est pourquoi un groupe a été créé pour travailler sur ces différents projets.

Le conservatoire

Le conservatoire de Rouen est un établissement de référence dans le domaine de la musique et du handicap.

Il accueille par exemple :

- Des personnes en situation de handicap dans ses classes, des ateliers théâtre ou des séances découvertes

-
- Les “Samedis du possible” : ateliers artistiques mixtes avec des personnes valides et non valides

Grâce à ces expériences, le Conservatoire de Rouen partage ses connaissances avec d'autres professionnels et d'autres lieux.

Les bibliothèques

Les bibliothèques de Rouen proposent des :



- livres en grands caractères
- CD audio (textes lus)
- livres audio (textes lus)
- documents en braille
- liseuses numérique avec ebook
- vidéos agrandisseurs dans les bibliothèques St Sever et Grand'Mare
- loupes ...

En cas de besoin, le personnel aide les personnes à télécharger des documents audio, à choisir un livre ...

Les bibliothèques proposent aussi des actions pour les publics en situation de handicap, les personnes âgées ou hospitalisées qui ne peuvent pas se déplacer.

Les sites patrimoniaux

Des livrets en braille et en gros caractères, sont disponibles au Gros-Horloge, à l'église Saint-Maclou, à l'église Sainte Jeanne d'Arc et à l'Abbatiale Saint-Ouen.

Sur les différents sites, des documents en « Français facile » sont mis à la disposition des visiteurs et des boucles magnétiques ont été installées dans les accueils.

Une vidéo de la visite du Gros-Horloge est proposée à l'accueil du site aux personnes à mobilité réduite pour qu'elles puissent faire la visite de façon virtuelle.

Le théâtre de l'Étincelle

Le théâtre est composé de 3 salles de spectacles dans la Ville :

- La chapelle Saint Louis - place de la rouge mare
- La chapelle Corneille - rue Bourg l'Abbé
- La salle Louis Juvet - les Hauts de Rouen

Le théâtre de l'Étincelle propose différents spectacles autour du handicap.

Il accompagne aussi des projets culturels avec des partenaires comme :

- des structures recevant des personnes handicapées
- des associations aidant des personnes en difficulté économique et/ou sociale qui sont isolées

Le Festival Curieux Printemps

Cette année, le festival a organisé une journée sur la place du théâtre professionnel dans un établissement qui accueille des personnes handicapées mentales.



Il y a eu également 3 représentations des pièces de théâtre « La famille Ribouldingue » et « L'hiver sous la table » par la troupe de l'Escouade de l'Esat du Cailly.

Les manifestations publiques

La Ville rend accessibles aux personnes handicapées des manifestations comme :

-
- Rouen sur Mer
 - le festival “Graines de jardin”
 - la journée des associations "A l'asso de Rouen”

L'Armada



Cette année, la Ville de Rouen a accueilli l'Armada.

Pendant plusieurs mois la Ville a travaillé avec la Préfecture et des associations pour améliorer l'accessibilité de la manifestation.

Quelques exemples d'accessibilité :

- les ascenseurs du Pont Flaubert remis en marche
- des toilettes accessibles dans toutes les toilettes publiques
- une zone PMR en plus pour les concerts
- des déposes minute rive droite et rive gauche
- plus de parking PMR
- des zones de repos dans l'espace de la Ville de Rouen
- des commerces plus accessibles grâce à des rampes d'accès
- une visite en LSF à bord du bateau « Le Lutèce »

Il reste encore des progrès à faire, mais il y a eu une réelle avancée sur les questions d'accessibilité.

Les partenariats avec les clubs sportifs :

La Ville favorise l'accès au sport pour tous.

Une commission « Sport pour Tous et Accessibilité » a été créée au Conseil des Sports de la Ville.

25 clubs sportifs rouennais sont labélisés « Sport et Handicap » :

- 20 pour le handicap mental
- 12 pour le handicap visuel
- 8 pour le handicap auditif
- 7 pour le handicap physique

Plus d'informations disponibles sur **rouen.fr**.
Aujourd'hui, toutes les piscines de la Ville
sont équipées de mise à l'eau.



La vie associative

La Ville continue de soutenir les associations de personnes
en situation de handicap avec :

- la mise à disposition de locaux pour des durées plus ou moins longues
- des subventions (aides financières)
- des partenariats pendant des évènements, des manifestations ou des actions de la Ville
- du prêt de matériel pendant les manifestations

C - Accueillir tous les enfants

La petite enfance

Des enfants en situation de handicap sont accueillis dans les crèches
et haltes garderie de la Ville.

Ces enfants peuvent être accueillis jusqu'à l'âge de 5 ans.

La Ville de Rouen participe au projet "Stimulations précoces"
sur la prise en charge d'enfants avec des troubles autistiques.

Un partenariat a été signé entre la Ville, le Centre Ressource Autisme
Normandie Seine Eure (CRANSE) et le Centre d'Action médico-Sociale
Précoce (CAMSP) du CHU.

Tous les ans une formation est proposée aux nouveaux professionnels
des structures de la Ville.

L'expérience est positive.

L'école

Pour l'année scolaire 2018-2019, 170 enfants en situation de handicap ont été accompagnés dans leur scolarité avec un **Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)**

295 enfants ont eu un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** pour des raisons de santé.

Plusieurs écoles de la Ville accueillent des classes **ULIS** :

ULIS = **Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire**

- 2 classes ULIS 1 et 4 à l'école Debussy élémentaire
- 1 classe ULIS 1 à Legouy
- 1 classe ULIS 1 à Balzac élémentaire
- 1 classe ULIS 1 à Pouchet
- 1 unité d'enseignement pour enfants autistes à l'école maternelle Catherine Graindor (avec Autisme 76)
- 1 classe maternelle pour enfants sourds à l'école Cavelier de la Salle (avec le Centre de Rééducation Auditive Beethoven)

Pour faciliter la scolarité des enfants handicapés, la Ville :

- prend contact avec la famille par le biais des infirmières municipales si cela est nécessaire
- prend à sa charge les salaires des **Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS)** et des animateurs / animatrices qui accompagnent les enfants pendant le temps périscolaire
- fournit du mobilier et du matériel adaptés si l'enfant en a besoin
- met en place des horaires ou des organisations particulières si l'enfant en a besoin

-
- sensibilise et forme ses animateurs, personnels des écoles maternelles aux handicaps

La Ville continue ses actions de sensibilisation auprès du jeune public avec des journées sur le thème du handicap.

Le centre de loisirs :

Les enfants handicapés sont accueillis en centre de loisirs. Quand cela est nécessaire, un travail est fait pour assurer une prise en charge adaptée à l'enfant.

Certains centres de loisirs sont entièrement accessibles comme celui de Rosa Parks.

Le Contrat Partenaires Jeunes (CPJ) :

La Ville de Rouen et la CAF sont partenaires sur le projet des CPJ. Elles s'engagent à payer une partie des loisirs d'un jeune (de 6 à 20 ans) si le jeune participe à une action citoyenne.

Exemples d'actions citoyennes :

- atelier « Web radio » - découverte de ce qu'est une web radio avec des jeunes de l'**IME** de Mont-Cauvaire et du CPJ sur le thème « C'est quoi un Fond Régional d'Art Contemporain (**Frac**) ? »

IME = Institut **M**édico **E**ducatif

Frac = **F**ond **r**égional d'**a**rt **c**ontemporain

- atelier « mode et handicap » - sensibilisation des jeunes à la difficulté que peuvent avoir les personnes handicapées à s'habiller

-
- atelier « donneurs de voix » en partenariat avec la bibliothèque sonore – des jeunes de 15 à 19 ans participent à l'enregistrement de livres sonores pour des enfants déficients visuels.
Les livres sont ensuite mis à disposition dans les bibliothèques de la Ville.

D - La Ville et son personnel

Les établissements de plus de 20 salariés sont obligés d'employer des personnes en situation de handicap.
Il doit y avoir 6% de salariés handicapés sur tout le personnel.

En 2018, la Ville de Rouen emploie 160 personnes en situation de handicap, ce qui représente 7,05 %.

La Ville aide ses salariés handicapés en :

- finançant des équipements ou des appareils adaptés pour les agents qui ont des déficiences ou des incapacités
- aménageant un poste de travail quand cela est nécessaire
- réalisant un bilan de compétence dans le cadre d'une formation ou d'un nouveau projet professionnel

Des recrutements en faveur de personnes en situation de handicap :

La Ville de Rouen s'engage à :

- favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
- favoriser l'embauche de personnes en situation de handicap

Depuis 2018, la Ville participe à l'événement " Duoday ".

Le “Duoday” est un projet national qui se déroule sur une journée. Le but est qu’une collectivité ouvre ses portes à une personne en situation de handicap : demandeur d’emploi, travailleur en Esat ou étudiant.

Pendant cette journée, un duo se crée entre la personne et un agent.

Cette collaboration donne l’occasion de :

- faire découvrir les métiers de la fonction publique
- sensibiliser en interne à l’emploi des personnes en situation de handicap
- identifier des passages possibles vers l’emploi
- permettre aux agents de se mobiliser sur la question du handicap le temps d’une journée

Collaboration avec des Etablissement de Services d’Aide par le Travail (ESAT) et des Entreprises Adaptées (EA) :

Depuis plusieurs années, la Ville fait appel à leurs services pour par exemple de la blanchisserie, de l’[horticulture](#) ...

[L’horticulture](#) = le jardinage, la culture des jardins

Du personnel formé :

Les agents de la Ville ont des formations et des sensibilisations sur le handicap :

- formation à « l’accueil d’un enfant porteur de handicap ou déficient » pour 31 personnels des écoles maternelles
- formation sur « les albums adaptés au handicap » pour 1 agent
- sensibilisation à l’autisme pour 3 agents des crèches
- formation à la [LSF](#) pour 1 agent

[LSF](#) = Langue des Signes Française

-
- sensibilisation à l'utilisation des boucles magnétique pour les agents d'accueil
 - sensibilisation sur « le repérage des personnes âgées fragiles »
 - ...

Conclusion

Cette année, la Ville de Rouen a accueilli les ateliers du **Groupe de Travail des Référents Handicap des Villes Inclusives (GT-RAVI)** en présence de Mme THORIN déléguée ministérielle à l'accessibilité.

La Ville continue son travail en faveur de l'accessibilité en partenariat avec les associations, les services de la Ville et ceux de la Métropole. Elle souhaite améliorer encore et toujours l'égalité entre chaque citoyen et le mieux vivre ensemble.

La Ville continue aussi son engagement en ce qui concerne l'autisme, avec l'augmentation de places en crèche et la formation de tous ses personnels d'école maternelle pour un meilleur accueil des enfants autistes.

La Ville de Rouen confirme, une fois de plus, sa volonté à être une ville pour tous et ce malgré les différences et les difficultés de chacun.